

67845

Distr.
LIMITEE
PAMM/AIHTTR/GC/4
5 mai 1979
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Institut africain de formation technique
supérieure et de recherches

Réunion de plénipotentiaires
Addis-Abéba, 23 et 24 juillet 1979

Conseil d'administration
Première session

Addis-Abéba, 24-27 juillet 1979

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE ET PROJET DE BUDGET
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1979 - 1980

Introduction

Le présent document comprend deux parties. La première traite des différentes activités à entreprendre en 1979 en vue de faciliter la création de l'Institut supérieur africain de formation et de recherches techniques, en tant qu'institution opérationnelle. Elle donne également un aperçu des activités prévues pour 1980 en vue de permettre à l'Institut de lancer ses programmes de formation. Elle s'achève par une note sur la mise en œuvre des activités prévues, les initiatives à prendre par la CEA et la collaboration attendue de la part d'autres organisations et organismes. La deuxième partie expose les incidences financières et budgétaires des activités prévues et s'achève par une description du projet de budget pour l'Institut, accompagnée du tableau des principaux postes de dépenses et des sources de financement.

PREMIERE PARTIE

PROGRAMME DE TRAVAIL

1. Activités à entreprendre avant la création de l'Institut, 1979

Les principales activités prévues pour 1979 - 1980, conçues dans l'idée de faciliter la création et le fonctionnement de l'Institut, ont été décrites très sommairement dans le descriptif de projet du PNUDI/ concernant l'assistance

1/ Institut supérieur africain de formation et de recherches techniques (phase I), projet RAF/78/068A/01/51.

accordée par cet organisme, par l'intermédiaire de la CEA, à la création et au développement de l'Institut. Il convient malgré tout d'étoffer la description faite de ces activités.

Les principales activités à entreprendre avant la création de l'Institut concernent les grands domaines évoqués plus bas, étant entendu que l'on range aussi dans ce type d'activités celles qui consisteront à concevoir et à mettre au point les programmes des cours.

I. Réunion de plénipotentiaires et première session du Conseil d'administration

La première réunion examinera et mettra au point l'Accord portant création de l'Institut que les participants parapheront. Elle élira les membres du Conseil d'administration. Celui-ci s'occupera des questions politiques et financières, examinera le programme de travail de l'Institut et approuvera le budget. Il donnera par ailleurs des directives sur la nomination des membres du Conseil académique et sur le recrutement du personnel clef de l'Institut. Si des candidats convenables se sont présentés, le Conseil d'administration pourra nommer le Directeur exécutif de l'Institut.

Les principales activités liées aux réunions évoquées ci-dessus sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------------|
| a) Etablissement des documents de travail | février-mars 1979 |
| b) Traduction, reproduction et distribution des documents de travail | avril 1979 |
| c) Définition des emplois et recrutement d'experts chargés d'entreprendre des études de faisabilité et du personnel du projet | mars-mai 1979 |
| d) Mise au point des dispositions à prendre à l'occasion des réunions évoquées plus haut, y compris recrutement d'interprètes et de traducteurs | mai 1979 |

II. Etudes de faisabilité technique

Une société de consultants ayant l'expérience de la planification, de la conception et de la gestion des institutions d'enseignement technique entreprendra des études de faisabilité technique d'une durée de quatre à cinq mois, dès qu'il aura été décidé du lieu d'implantation de l'Institut. On estime que cette étude ou série d'études pourrait être entreprise en juillet 1979. L'équipe qui en sera chargée se composera très probablement d'un ingénieur, d'un architecte et d'un spécialiste de l'enseignement technique ainsi que d'un certain nombre d'experts recrutés pour une période de courte durée, dont la société de consultants pourrait avoir besoin pour s'acquitter correctement des fonctions qui lui auront été confiées. En outre, à partir du mois de

juillet, les services du personnel du projet y compris du Conseil technique principal seront mis à la disposition de la CEA et du Directeur exécutif qui aura été nommé, pour les aides, au titre de l'assistance accordée par le PNUD au projet, à entreprendre les études de référence nécessaires à la conception et à la mise au point des programmes de formation et de recherches de l'Institut. Comme la société de consultants ne sera pas aussi compétente pour s'occuper de la conception et de l'organisation des cours, plusieurs organisations et organismes bilatéraux et multilatéraux qui se sont offert à collaborer avec la CEA et les Etats africains pour réaliser les objectifs de l'Institut devraient fournir pour une période de courte durée, les services d'experts qui se joindront au personnel du projet pour concevoir l'Institut dans tous ses détails, en définir les besoins, son mode de fonctionnement et les premières activités à entreprendre au titre de son programme de formation.

La société de consultants devra prendre comme point de départ de ses travaux les facilités et les services, notamment institutionnels, mis à la disposition de l'Institut par le pays hôte, pour déterminer quels seront les bâtiments, le matériel et les machines supplémentaires nécessaires, les moyens logistiques à utiliser et le calendrier à suivre pour mettre au point les diverses activités envisagées, recruter et former le personnel et décider des structures et du matériel nouveaux et existants à utiliser. Elle devra aussi formuler les principes directeurs à suivre pour l'expansion des installations de l'Institut. Des architectes dresseront des plans en vue de modifier les bâtiments existants et d'en construire de nouveaux. L'une des principales tâches de la société de consultants sera d'établir les incidences financières des recommandations formulées dans les études et le devis des plans de construction, et d'évaluer les besoins en matériel et les besoins divers, notamment sur le plan du financement de l'Institut.

Principales activités à entreprendre :

- | | |
|---|------------------------------------|
| a) recherche d'une société de consultants, définition de ses fonctions, établissement de son mandat et négociation des conditions | mars-mai 1979 |
| b) recrutement du personnel du projet du PNUD et du Directeur exécutif de l'Institut | mai-juillet 1979 |
| c) la société de consultants entreprend ses travaux | juillet 1979 |
| d) la société de consultants établit et présente son rapport | novembre 1979 |
| e) réunion de négociation avec le Gouvernement et les institutions hôtes | juillet, septembre et octobre 1979 |
| f) recherche de consultants affectés à des tâches de courte durée, en Afrique et dans d'autres régions | décembre 1979-mars 1980 |

III. Réunions officielles de l'Institut

Quand l'Accord portant création de l'Institut entrera en vigueur, on procédera aux préparatifs nécessaires pour organiser les réunions officielles suivantes :

- | | |
|---|-------------------------|
| a) première réunion du Conseil académique | début décembre 1979 |
| b) deuxième session du Conseil d'administration | mi-décembre 1979 |
| c) deuxième et troisième réunions du Conseil académique | avril et septembre 1980 |
| d) troisième session du Conseil d'administration | octobre 1980 |

IV. Mise au point du programme de l'Institut

On espère que les négociations entamées avec le Gouvernement et les institutions hôtes pendant le deuxième semestre de 1979 auront abouti à des résultats satisfaisants pour permettre au Directeur exécutif de l'Institut, à ses conseillers techniques et aux chefs de département de se consacrer essentiellement en 1980 à recruter le personnel et à mettre au point le programme et les cours de formation, de façon à ce que l'Institut soit en mesure d'offrir, dans un premier temps, des stages de courte durée dès le deuxième semestre de 1980. Dans ce domaine d'activités, les mesures suivantes seront prises :

- | | |
|--|-----------------------|
| a) recrutement des chefs de département, des conseillers techniques et des consultants du PNUD | juin-mars 1980 |
| b) commande de matériel de bureau et d'atelier, d'outils et de machines | janvier-février 1980 |
| c) mise au point des programmes des cours et du programme de recherches | mars-juillet 1980 |
| d) organisation de stages de courte durée en collaboration avec d'autres institutions | juillet-décembre 1980 |

V. Mise en oeuvre des activités prévues

En sa qualité de principal coordonnateur du projet et d'agent d'exécution du PNUD pour ce qui est de la contribution apportée par celui-ci au projet, le secrétariat de la CEA devra prendre des mesures ou veiller à ce que des mesures soient prises dans tous les grands domaines d'activités décrits plus haut. En outre, il devra collaborer le plus étroitement possible avec les

organisations et organismes coopérants, en particulier ceux qui sont mentionnés expressément dans le descriptif du projet du PNUD, pour s'assurer de leur concours si besoin est. Par ailleurs, le Gouvernement hôte devrait contribuer lui aussi à faire en sorte que l'Institut puisse entrer en service dès que possible. Par conséquent, la CEA devra agir en coopération étroite tant avec le Gouvernement hôte qu'avec les organisations et organismes intéressés pour mettre en oeuvre les différentes activités prévues.

DEUXIEME PARTIE

PROJET DE BUDGET, 1979 - 1980

I. Financement des activités de l'Institut

Les chapitres III et V du projet de budget pour l'exercice 1979 - 1980 donnent une bonne idée des sources de financement possibles des activités de l'Institut. Comme on peut le constater à la lecture du chapitre III, le moment n'est pas encore venu de dresser le tableau complet des sources et des besoins de financement des activités prévues. On compte sur le fait que les Etats membres verseront de très importantes contributions au budget, ne serait-ce que pour manifester leur attachement aux objectifs de l'Institut et à l'autonomie collective. Il faudrait que les Etats membres de l'Institut prennent entièrement à leur charge les frais de fonctionnement de l'Institut en attendant de trouver d'autres sources d'assistance pour financer les investissements initiaux et le programme de formation. Le PNUD est la deuxième source de financement pour l'exercice biennal. On trouvera dans le descriptif du projet des détails sur la contribution du PNUD, fixée actuellement à 1,4 millions de dollars des Etats-Unis pour la période allant jusqu'à la fin de 1981.

Bien que l'on ait pas fixé avec précision leur contribution dans le projet de budget, on prévoit que plusieurs organisations et organismes, notamment l'ONUDI, l'UNESCO, la FAO, l'OIT, l'OMS, le Secrétariat du Commonwealth, l'Agence culturelle et technique et la CEE apporteront leur soutien aux activités de l'Institut pendant les deux années considérées, en offrant dans un premier temps les services d'experts, recrutés pour une période de courte durée.

La CEA aidera l'Institut à la fois directement et indirectement. Les principales activités qu'elle entreprendra à ce titre sont décrites au chapitre IV du projet de budget. Cette aide s'élèvera à 144 500 dollars des Etats-Unis pour la période 1979-1980.

II. Structure du budget

Le Conseil d'administration est saisi, pour examen, d'un budget simplifié, dont les principaux postes de dépenses, sont ventilés comme suit :

en milliers de dollars
des Etats-Unis

i) Dépenses qui seront financées à l'aide des contributions des Etats membres	942,1
ii) Dépenses qui seront financées à l'aide de la contribution du PNUD	805,75
iii) Dépenses qui seront financées grâce à la participation des organisations et organismes coopérants	(135) (chiffre approximatif)
iv) Dépenses qui seront financées à l'aide de la contribution (en nature et en espèces) de la CEA	<u>144,5</u>
Total	1 892,400

(3 590 000 dollars des Etats-Unis en 1979 et 1 533 400 dollars des Etats-Unis en 1980)

III. Observations concernant le budget

En examinant le projet de budget, on s'aperçoit que les dépenses prévues pour 1979 concernent les activités à entreprendre avant la création de l'Institut; ce n'est qu'à partir de 1980 qu'il faudra engager des dépenses au titre des émoluments du personnel, des bâtiments et du matériel, des bourses et des activités de formation de l'achat, de véhicules et de matériel de bureau pour l'Institut. Ainsi, en 1979, les réunions officielles de l'Institut représenteront le principal poste de dépenses qu'il conviendra de financer à l'aide des contributions des Etats membres. On aura besoin de 17 000 dollars des Etats-Unis seulement pour financer quatre mois de salaire (Directeur exécutif et son personnel de bureau) et les frais de voyage du Directeur exécutif (voyages en vue de négociations).

En 1980, les salaires du personnel, les bourses et le matériel représenteront les principaux postes de dépenses qui devront être financés à l'aide des contributions des Etats membres. On a prévu de ne consacrer qu'une somme symbolique de 50 000 dollars des Etats-Unis au matériel non consommable. En 1980, les salaires du personnel du projet et le matériel non consommable sont les deux principaux postes de dépenses qui seront financés à l'aide de la contribution du PNUD.

En 1980, la contribution des Etats membres servira à financer les services du personnel du projet, c'est-à-dire du Directeur exécutif, de quatre chefs de département, de deux fonctionnaires d'administration comptables, de quatre fonctionnaires des services linguistiques (pour les cours bilingues), de six employés de bureau et de quatre employés de service. On espère pouvoir s'assurer les services de personnel supplémentaire après juillet 1980, grâce à la collaboration des organisations et organismes coopérants.

IV. Recommandation et mesures à prendre

Le Conseil est invité à examiner le projet de budget relatif aux activités qu'il est prévu d'entreprendre en vue de créer et de développer l'Institut et, par conséquent, à :

- i) passer en revue les principales activités prévues au titre du programme et leurs incidences financières, à les modifier le cas échéant et à les adopter;
- ii) prier le Directeur exécutif de présenter en collaboration avec la CEA, à la deuxième session du Conseil d'administration, un budget programme révisé pour 1980, avec des projections pour 1981;
- iii) prendre note avec satisfaction de la contribution importante du PNUD aux activités à entreprendre au titre du projet et des manifestations de bonne volonté de la part des organisations et organismes coopérants qui souhaitent apporter leur concours à l'Institut; et à
- iv) prier instamment les Etats membres de verser dès que possible leur contribution à l'Institut.

Avant-projet de budget pour 1979-1980Chapitre premierDépenses qui seront financées à l'aide des contributions des Etats membres

	1979		1980		TOTAL
	mois de travail	en milliers de dollars des E.U.	mois de travail	en milliers de dollars des E.U.	
1. Personnel du Projet (emoluments)					
i) Directeur exécutif	4	10	12	30,6	40,6
ii) Chefs de service (4)	-	-	48	96	96
iii) Fonctionnaires d'administration/comptables(2)	3	2,5	24	30	32,5
iv) Personnel des Services linguistiques (4)	-	-	24	60	60
v) Personnel de secretariat(6)	6	2	72	33	35
vi) Personnel de service (4)	-	-	48	12	12
Total partiel	-	14,5	-	261,6	276,1
2. Voyages et transports					
i) Directeur exécutif	-	3	-	8	11
ii) Frais de voyage des autres membres du personnel	-	-	-	10	10
iii) Véhicules de l'Institut (entretien, assurances et carburants)	-	-	-	4	4
iv) En vue des réunions du Conseil académique	-	20	-	40	60
Total partiel	-	23	-	62	85

	1979		1980		TOTAL
	mois de travail	en milliers de dollars des E.U.	mois de travail	en milliers de dollars des E.U.	en milliers de dollars des E.U.
3. <u>Formation et réunions</u>					
i) Bourses d'études (octroyées chaque année à cent étudiants)	-	-	300	300	300
ii) Formation du personnel	-	-	-	-	-
iii) Réunion de plénipotentiaires et première session du Conseil d'administration (services de conférence)	-	23	-	23	23
iv) Seconde et troisième réunions du Conseil académique	-	23	23	46	46
v) Première, seconde et troisième réunion du Conseil académique	-	25	50	75	75
Total partiel	-	71	-	373	444

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en milliers de dollars des E.U.)		
4. <u>Recherche et publications</u>			
Elaboration et réforme des programmes d'enseignement	-	15	15
Total partiel	-	15	15
5. <u>Matériel</u>			
i) Matériel et fournitures consommables	-	2	2
ii) Véhicules de l'Institut(2)	-	20	20
iii) Mobilier et matériel de bureau	-	15	15
iv) Matériel, équipement et instruments pédagogiques	-	50 ^{a/}	50 ^{a/}
Total partiel	-	87	87
6. <u>Locaux de l'Institut</u>			
1) Agrandissement et modernisation des locaux actuels	-	25	25
Total partiel	-	25	25
7. <u>Divers</u>			
Télégrammes, articles de papeterie et divers	-	10	10
Total partiel	-	10	10
Total général pour le chapitre premier	108,5	833,6	942,1

CHAPITRE II

Dépenses qui seront financées à l'aide de
la contribution du PNUD ^{b/}

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en milliers de dollars des E.U.)		
1. <u>Personnel du Projet</u>			
i) Conseiller technique principal	58,5	63,2	121,7

^{a/} Chiffre symbolique.

^{b/} Pour plus de détails à ce sujet voir le descriptif du projet.

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en milliers de dollars des E.U.)		
ii) Consultants (3)	120	75	195
iii) Conseillers techniques (4)	-	228,5	228,5
iv) Personnel administratif d'appui	-	-	-
Total partiel	178,5	366,7	545,2
2. <u>Voyages et missions effectuées au titre du Projet</u>		15	22
3. <u>Formation</u>			
Bourses d'études	-	-	-
4. <u>Recherche et publications</u>			
5. <u>Matériel</u>			
i) Matériel non-consomptible (machines, outillage et instruments de laboratoire)		222	222
ii) Matériel et fournitures consommables		2	2
Total partiel		224	224
6. <u>Locaux de l'Institut</u>			
7. <u>Divers</u>			
Rapports, transports locaux, divers	-	14,55	14,55
Total général pour le Chapitre II	185,5	620,25	805,75

CHAPITRE III

Dépenses qui seront financées grâce à la participation des organisations et organismes coopérants

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en mois de travail)		
Etudes techniques de faisabilité concernant la conception et l'élaboration de programmes d'enseignement : fourniture des services de consultants pour une courte période			
ONUDI	4	4	8

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en mois de travail)		
UNESCO		à déterminer	
FAO		" "	
OIT		" "	
OMS		" "	
Secrétariat du Commonwealth	2	4	6
Agence de coopération culturelle et technique	-	4	4

NB: Si au moment de l'établissement de ces prévisions on n'a pas été en mesure de déterminer le montant probable de la contribution des organisations coopérantes, on prévoit toutefois que l'apport que ces derniers fourniront sous forme de services d'experts au cours de la période 1979-1980 ne sera pas inférieur à 135 000 dollars des E.U.

CHAPITRE IV

Dépenses qui seront financées à l'aide de la contribution (en nature et en espèces) de la CEA

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en milliers de dollars des E.U.)		
1. <u>Personnel du Projet</u>			
i) Administrateurs de projets de la CEA (2)	15	55	70
ii) Services administratifs d'appui	1,5	-	1,5
Total partiel	<u>16,5</u>	<u>55</u>	<u>71,5</u>
2. <u>Service des réunions</u>			
i) Réunion de plénipotentiaires	10	-	10
ii) Seconde et troisième sessions du Conseil d'administration	10	5	15
iii) Première, seconde et troisième réunions du Conseil académique	10	10	20
iv) Traduction et reproduction des documents	12	6	18
Total partiel	<u>42</u>	<u>21</u>	<u>63</u>
3. <u>Divers</u>			
Télégrammes, articles de papeterie, papier d'impression etc.	1,5	0,5	2
Total partiel	<u>1,5</u>	<u>0,5</u>	<u>2</u>

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
	(en milliers de dollars des E.U.)		
<u>4. Voyages au titre du projet</u>			
Missions de négociation et missions concernant la mise au point des programmes	5	3	8
Total partiel	5	3	8
Total général pour le Chapitre IV	65	79,5	144,5

Tableau récapitulatif
(en milliers de dollars des E.U.)

i) Dépenses financées à l'aide des contributions des Etats membres	108,5	833,6	942,1
ii) Dépenses financées à l'aide des contributions du PNUD	185,5	620,3	805,8
iii) Dépenses financées à l'aide des contributions des institutions participantes	(135)
iv) Dépenses financées à l'aide des contributions de la CEA	65,0	79,5	144,5
Total	359,0	1 533,4	1 892,4

CHAPITRE V

Prévisions de recettes pour 1979-1980
(en milliers de dollars des E.U.)

	<u>Recettes prévues ou recettes effectives</u>		
	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
<u>Source</u>			
1. Contributions des Etats membres	a/	a/	a/
2. Appui du PNUD au projet	185,5	620,25	805,75

a/ Le montant des recettes devrait être égal au montant des dépenses prévues au chapitre I du projet de budget que les Etats membres peuvent par l'intermédiaire du Conseil d'administration de l'Institut décider de prendre à leur charge.

Recettes prévues ou recettes effectives

	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>TOTAL</u>
3. Appui de la CEA au Projet (en nature et en espèces)	65	79,5	144,5
4. Appui des institutions participantes au Projet		à déterminer	
5. Contribution spéciale du pays hôte		" "	
6. Bénéfices que l'Institut tire du programme (droits de scolarité etc.)	-	75 ^{a/}	75 ^{a/}
Total pour le Chapitre V	<u>250,5</u>	<u>774,75</u>	<u>1 025,25</u>

^{a/} Chiffre estimatif obtenu en supposant que les droits de scolarité rapporteraient chaque année 500 dollars des E.U. par étudiant et que ces derniers seraient au nombre de 150 en 1980.